



Paris, le 6 décembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Ratage psychiatrique » : Non aux amalgames et à la démagogie !

Les acteurs de la psychiatrie publique dénoncent les propos du Ministre de l'intérieur évoquant un "ratage psychiatrique" au décours de l'attaque terroriste du 2 décembre. Le terme utilisé de « ratage » est à la fois impropre et disqualifiant et ne correspond nullement à la situation dont il est question.

L'amalgame entre troubles psychiatriques et dangerosité criminologique en lien avec un processus de radicalisation est un raccourci qui témoigne pour le moins d'une méconnaissance de notre discipline voire d'un processus démagogique visant à faire porter sur les soignants la responsabilité de ce passage à l'acte et ceci avant même qu'une analyse complète de la situation et des facteurs contextuels ait pu être faite et que les experts se soient prononcés sur la présence effective de troubles psychiatriques chez l'auteur au moment des faits.

.../...

La radicalisation d'un individu ne s'inscrit que très rarement dans un contexte délirant pouvant disparaître avec la prise d'un traitement. Par ailleurs un citoyen vivant avec un trouble psychiatrique peut être stabilisé sur le plan de sa santé mentale et être radicalisé, tout comme peut être radicalisé un citoyen sans trouble psychiatrique.

Les soins sans consentement sont encadrés par la loi et doivent être justifiés par des symptômes psychiatriques, les injonctions de soins dans le cadre d'un suivi socio judiciaires prononcées en tant que peine par le tribunal correctionnel ou la cour d'assise sont encadrées avec une durée et un cadre réglementaire qui garantit le respect des libertés individuelles dans un état de droit.

Dans un processus aussi complexe que celui de la prévention des facteurs de risque de passage à l'acte chez des sujets radicalisés, il est nécessaire que les approches policières, sociales, médicales soient croisées dans le respect de la place de chacun. Rejeter la responsabilité sur un acteur, le livrant en pâture à la furia médiatique n'honore pas le Ministre de l'Intérieur et ne fait pas avancer le dialogue démocratique.

Laurent BEAUMONT
Président de l'Association Nationale des Responsables Qualité en PSYchiatry (ANRQPSY)

Marie-José CORTES
Présidente du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH)

Olivier COTTENCIN
Président du Collège Universitaire National des Enseignements d'Addictologie (CUNEA)

Bruno FALISSARD
Président de la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées (SFPEADA)

Claude FINKELSTEIN
Présidente de la Fédération Nationale des Associations d'usagers en Psychiatrie (FNAPSY)

Priscille GERARDIN
Présidente du Conseil National des Universités de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (CNU)

Pascale GIRAVALLI
Présidente de l'Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire (ASPMP)

Mathieu LACAMBRE et Nidal NABHAN ABOU, co-présidents
Association Française de Psychiatrie Biologique Neuropsychopharmacologie - Section Psychiatrie légale (AFPBN)

Jean-Paul LANQUETIN
Président d'honneur de l'Association pour le Développement de la Recherche en soins en Psychiatrie (ADRPsy)

Christophe LIBERT
Président de l'Association des Psychiatres Infanto-juvéniles de secteur sanitaire et médico-social (API)

Pascal MARIOTTI
Président de l'Association des Établissements du service public de Santé Mentale (AdESM)

Brice MARTIN
Président de la Fédération Française de Psychiatrie (FFP)

Anne-Hélène MONCANY
Présidente de la Fédération Française des Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (FFCRIAVS)

Gladys MONDIERE
Présidente de la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP)

Maeva MUSSO
Présidente de l'Association des Jeunes Psychiatres et des Jeunes Addictologues (AJPJA)

Annick PERRIN-NIQUET
Présidente du Comité d'Etudes des Formations Infirmières et des Pratiques en Psychiatrie (CEFI-Psy)

Marie-Noëlle PETIT
Présidente de l'Association Nationale des Psychiatres Présidents et Vice-Présidents de Commissions Médicales d'Etablissements des Centres Hospitaliers (ANPCME)

David PINEY
Président par intérim de la Conférence nationale des Présidents de Commissions Médicales d'Etablissement de Centres Hospitaliers

Charles-Olivier PONS
Président de l'Union Syndicale de la Psychiatrie (USP)

Marie-Jeanne RICHARD
Présidente de l'Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapés psychiques (UNAFAM)

Christophe SCHMITT
Président de la Conférence nationale des Présidents de Commissions Médicales d'Établissement de Centres Hospitaliers Spécialisés

Norbert SKURNIK
Président par intérim de l'Intersyndicale de la Défense de la Psychiatrie Publique (IDEPP)

Olivier TELLIER
Président de l'Association Française des Unités pour Malades Difficiles (UMD)

Pierre THOMAS
Président du Collège National des Universités de Psychiatrie Adulte (CNU)

Michel TRIANTAFYLLOU
Président du Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public (SPEP)

Pierre VIDAILHET
Président du Collège National des Universitaires de Psychiatrie (CNUP)